

▼ PUBLICITE

@ > News > Société > Article

SOCIÉTÉ

Registre National des Personnes Physiques : un atelier de validation de l'approche méthodologique organisé à Jacqueville par l'ONECI

Partager

Tweeter

Partager

Partager

Publié le jeudi 4 juillet 2019 | Abidjan.net



Foot: Les USA remportent le Mondial féminin 2019 en battant en finale la Hollande...

[Read Next Story](#)

Flash Info

© Abidjan.net par DR

Atelier de validation de l'approche méthodologique de mise en oeuvre du projet du Registre National des Personnes Physiques Jacqueville le 03 juillet 2019. Le Ministre de l'intérieur et de la sécurité, Sidiki Diakité, a procédé ce mercredi à l'ouverture de l'atelier de validation de l'approche méthodologique de mise en oeuvre du projet du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) à Jacqueville



► Voir tout l'album photo

▼ PUBLICITE

Le Directeur général de l'ONECI (Office national de l'état civil et de l'identification de Côte d'Ivoire), Diakalidia Konaté, a annoncé ce mercredi 03 juillet, à Jacqueville, que les premières cartes du Registre national des personnes physiques (RNPP) seront disponibles dans six (6) mois.

Pour le démarrage de ce projet et pour l'atteinte de cet objectif, l'ONECI a initié un atelier de validation de l'approche méthodologique de mise en œuvre de ce projet.

Des travaux qui vont permettre aux équipes de l'ONECI et de la société SEMLEX Côte d'Ivoire, maître d'ouvrage du projet, de créer un cadre de collaboration et d'identification des points de convergence autour des différents axes de la mise en œuvre du RNPP.

Selon le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakitè, grâce au RNPP, la Côte d'Ivoire va ouvrir l'une des plus belles pages de l'identification et entrer pleinement dans la modernité.

Tweet

1



A⁻ A⁺

Il a rappelé les actions menées par le gouvernement pour la réalisation de ce projet ambitieux. Il s'agit notamment du passage de l'ONI à ONECI et l'adoption de la stratégie nationale de l'état civil et de l'identification.

Le projet de mise en œuvre du RNPP va se décliner en trois étapes: le renouvellement des Cartes nationale d'identité (CNI), la mise en place du système d'état civil et la constitution de la base de données du flux migratoire aux frontières terrestres, aériennes et maritimes du pays.

« La Semlex disposera de deux (2) ans pour la mise en place du registre et 2 ans pour l'ensemble du système composé des trois (3) sous thèmes. Après dix (10) ans d'exploitation du site central de production du RNPP, la compétence sera transférée à l'ONECI », a expliqué le DG de l'ONECI, Diakalidia Konaté.

Notons que le Registre national des personnes physiques est un outil novateur de gouvernance qui permettra à chaque citoyen ou résident de disposer d'un unique numéro national d'identification pour ses documents administratifs, (CNI, passeport, permis de conduire, carte scolaire etc...)

JOB

Commentaires

À Découvrir Aussi

Contenus Sponsorisés



Atelier de validation de l'approche méthodologique de mise en oeuvre du projet du Registre National des Personnes Physiques

Sondage

CAN 2019: quelles sont les chances des Eléphants qui ont pu se qualifier en 8e de finales?

Ils seront en 1/4 de finales

Ils seront éliminés

Sans avis

[✔ Voir résultats](#) [✔ Voir Archives](#)



© Abidjan.net par DR



© Abidjan.net par DR

▼ PUBLICITE